



Durée de préavis fin rupture de bail

Par **sally1980**, le **01/10/2009** à **10:57**

Bonjour,

Je souhaite quitter mon logement au plus vite. En effet, j'en ai trouver un autre plus grand mais ma propriétaire me demande les 3 mois de préavis. Mon conjoint travaille et moi je bénéficie de l'Allocation Spécifique de solidarité (ASS). Ma question est la suivante : Est ce que ce délai de préavis peut etre ramené a 1 mois vu ma situation en tant que bénéficiaire des minimas sociaux ?